



Info' Saison  
2022-2023

Ce qui caractérise le Centre Socio Culturel, c'est l'accueil, l'écoute, la tolérance et la solidarité. Le centre est ouvert à tous et se veut être un lieu de promotion sociale où les adhérents peuvent créer des liens, découvrir des affinités et s'enrichir des différences.

Vous y trouverez des activités de groupe, des animations, des aides, des conseils mais aussi la possibilité de parler, de participer à un projet collectif, de prendre des responsabilités ou de vous engager dans des actions de bénévolat.

Le Centre Socio Culturel est ce qu'en font les usagers qui s'impliquent dans les animations et les ateliers. Il y a toujours là, un esprit d'accueil et de solidarité, l'envie constante d'apprendre et d'échanger. Les professionnels écoutent, accompagnent, co-organisent les activités. De nombreux bénévoles, responsables d'une ou plusieurs activités et par conséquent garant du bon fonctionnement, apportent également leur savoir-faire, leur enthousiasme. Dans le Centre Socio Culturel tout est fait, pour et avec, les adhérents.

### Quelles sont les valeurs ?

Les valeurs fondamentales comme tous les Centres Socio Culturels :

**La dignité humaine**, avec l'accueil, l'écoute, le respect de chacun sans préjugé moral et culturel.

**La Solidarité**, nous considérons que les hommes et les femmes se construisent en tant que personne au travers de leurs apports aux autres.

**La démocratie** : opter pour la démocratie, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir

### Bien vivre ensemble au CSC

Avec **3 principes fondateurs** et **4 règles de bon sens...**

#### 1 - D'abord, ADHERER !

**Adhérer, c'est partager les valeurs qui nous fondent, c'est accepter ces règles de vie commune pour un fonctionnement collectif et respectueux, c'est prendre part à la vie du centre...**

⇒ L'adhésion est valable pour une année scolaire, c'est-à-dire de septembre à août de l'année suivante, elle inclut une assurance responsabilité civile qui couvre la participation à une activité du CSC (voir règles de fonctionnement n°3)

#### 2 – Ensuite, PARTICIPER aux frais de fonctionnement de vos activités

Certaines activités peuvent avoir un coût supplémentaire (comme par exemple la cuisine, l'art floral, le rotin...). Alors, les frais préalablement définis et acceptés par les participants seront répartis entre eux.



### **3 – Enfin, VEILLER à la sécurité**

Le CSC accorde une grande importance à votre sécurité dans les locaux. Nous invitons donc chacun à se sentir responsable de sa sécurité et de celle des autres en vérifiant que :

1. Les portes coupe-feu restent fermées (portes de l'atelier et du grenier).
2. Les portes de secours restent bien dégagées (aucune chaise ou table devant)
3. En cas de déclenchement de l'alarme incendie :
  - Fermer si possible les portes de votre salle d'activité.
  - Utiliser les issues de secours pour vite sortir du bâtiment et dans le calme.
  - Se regrouper à l'arrière du Centre (sur la Rosace).
  - Vérifier si votre ou vos « partenaires » d'activité sont bien dehors aussi.
4. S'informer sur les alarmes et des contraintes qu'elles imposent.

Les activités du Centre se déroulent sans nos amis les bêtes.

#### Quand les activités se déroulent à l'extérieur...

Comme tout citoyen... nous nous devons de respecter le code de la route mais aussi de s'assurer de disposer d'un téléphone portable, connaître le nombre et le nom des participants.

**En cas d'urgence, n° du CSC 05.49.65.32.22 et si urgence extrême 15 (SAMU) et 18 (sapeurs-pompiers).**

#### Pour les sorties à pied :

Endosser quelques gilets fluorescents, disposer d'un drapeau rouge en tête et queue de groupe.

Le contexte nécessite toutefois une attention marquée de la part de tous, pour soi et pour les autres.

Aussi afin de vous accueillir et de garantir la sécurité de tous, nous vous demandons de continuer à mettre en pratique les bons gestes de prévention : se laver les mains en entrant au CSC, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir à usage unique, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

### **ET PUIS ... COMME À LA MAISON...**

#### **R1. Ranger et prendre soin du matériel pour donner envie de revenir !**

Laisser les locaux dans l'état où ils étaient au départ, est une façon bienveillante d'accueillir ceux qui profiteront des lieux ensuite. Nous y sommes attachés.

Aussi, à la fin des activités, avant de quitter la pièce, chaque adhérent, seul ou en équipe, remet tables, chaises et matériel utilisés à sa place, éteint les lumières, ferme les fenêtres (clapets inclus) et les portes donnant sur l'extérieur.

Dans cette même logique, la cuisine du centre, exclusivement réservée à l'alimentaire, mérite nos égards pour que ce qui s'y passe garde toute sa saveur : faire et ranger la vaisselle ; nettoyer tables, four, micro-ondes ; débrancher cafetière et bouilloire ; vérifier si les plaques électriques sont bien éteintes.

Voilà autant d'opérations simples et nécessaires qui aident à un grand confort et contribuent au plaisir de revenir. Par ailleurs, le CSC est prêt à rendre service en laissant des bénévoles munis de leur panier repas, à utiliser la cuisine pour des déjeuners personnels en sachant que les ateliers cuisine restent prioritaires.

L'atelier, quant à lui, en plus d'être la réserve, est le lieu privilégié pour le nettoyage éventuel du matériel et petit matériel du centre qui sont mis à disposition des usagers pour les activités collectives.

Après les activités, vous êtes invités à nettoyer et désinfecter les tables, chaises et matériels utilisés, autant que possible, avec le kit nettoyage mis à disposition dans chaque salle : je pratique, je lave, je range !

Il est demandé également de garantir une bonne aération des pièces, en laissant les portes ouvertes autant que faire se peut pendant l'activité et en ouvrant systématiquement les fenêtres ou portes extérieures après chaque atelier.

#### **R2. Accueillir avec bienveillance, c'est l'affaire de tous...**

Le CSC aime la convivialité. Nous avons donc à disposition deux espaces dont le stock est géré par le centre : le bar côté espace jeunesse et la cuisine. Pour autant, le centre n'est pas un bar associatif et donc ne répond pas aux demandes individuelles. De la même façon, si les gâteaux ou boissons (non alcoolisées) sont offerts en toute liberté, le CSC souhaite que les denrées restent au service de la rencontre et de l'échange, avant ou après une réunion ou les activités, sans pour autant devenir surabondantes ou systématiques.

Ces temps conviviaux sont de la responsabilité de tous les participants ; chacun peut en prendre l'initiative et/ou donner un coup de main. Nous encourageons vivement le roulement : que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui assument la charge ! Pour la convivialité des activités, nous souhaitons que les adhérents qui veulent partager gâteaux, boissons... envisagent de le faire avec tous les participants.

#### **Tout comme... gérer les approvisionnements avec rigueur...**

Dans un souci de développement durable, il est important, à nos yeux, que ces denrées soient gérées sans gaspillage - à chacun de trouver des idées pour œuvrer en ce sens - avec le souci de garder les dépenses dans la limite du budget prévisionnel.

Pour ce faire, la rigueur est de mise : toute dépense est appuyée par un bon au préalable, visé par le responsable du secteur puis donné à la direction avec le justificatif correspondant.

Les espaces de convivialité seront réouverts, cependant nous vous demandons de respecter les mesures d'hygiène en vigueur.

Notre priorité est de maintenir un accueil chaleureux et convivial pour que chacun puisse continuer à prendre du plaisir en toute sérénité.

### R3. Signaler tout problème pour trouver des solutions

Un problème ? Un dysfonctionnement ? Une dégradation ? Un litige ?

**SURTOUT, LE SIGNALER et EN PARLER !!**

L'animateur référent ou le secrétariat sont aussi là pour cela.

Le Centre est assuré pour ses responsabilités dans le cadre de ses activités. En cas de dommages causés à une tierce personne, par vous-même ou par un de vos enfants, dans le cadre des activités du Centre, votre responsabilité sera engagée.

D'autre part, les dommages corporels que vous pourriez subir lors des activités restent à la charge de votre propre couverture sociale obligatoire et complémentaire.

De plus, même si au CSC comme ailleurs, toute dégradation volontaire oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer, pour les dégradations accidentelles, des modalités de réparation ou remplacement peuvent être définies au cas par cas avec la direction.

En cas de suspicion de cas contact à risque ou de cas confirmé de COVID 19 ou d'une autre maladie contagieuse, nous vous demandons de prévenir le CSC afin que nous puissions faire le nécessaire auprès des autres adhérents et des autorités sanitaires qui établiront la procédure de suivi et d'isolement (ex : ARS, médecin...). C'est pourquoi, pour chaque atelier nous sommes dans l'obligation d'établir une feuille de présence et de pointer les personnes (voir de garder trace de la constitution des voitures en cas de co-voiturage)

### R4. Rester net sur le web et ailleurs !!

L'usage d'Internet doit se faire dans le respect des valeurs du Centre qui comme la législation française, condamnent l'apologie de la violence, des discriminations ou des pratiques illégales. L'utilisateur s'engage aussi à respecter le droit de la propriété artistique et intellectuelle (droit d'auteur).



De la même façon, comme la meilleure des communications est sans conteste le Bouche à Oreille et le témoignage, nos comportements ont toute leur importance dans l'image que nous renvoyons du CSC. Au sein de chaque activité, un responsable a pour mission d'informer et d'impliquer les adhérents pour que chacun puisse se sentir porteur éclairé des valeurs du Centre Socio Culturel et de son fonctionnement.

**Merci...**  
**Bonne saison à tous !!!**

En cas de non respect des obligations des règles de fonctionnement décrites ci-dessus, l'adhérent pourra se voir refuser l'accès aux activités.